



**Pacte Mondial**  
Réseau France



**TROPHÉES DES OBJECTIFS  
DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

# **Les meilleures pratiques des organisations pour réaliser l'Agenda 2030**

SEPTEMBRE 2023



# SOMMAIRE

ÉDITORIAL 03

ODD, DE QUOI PARLE-T-ON ? 04

- Définition

LES TROPHÉES DES ODD 06

- L'initiative
- Présentation du jury
- Catégorie Promotion des droits humains
- Catégorie Préservation de l'environnement
- Catégorie Innovation durable

POUR ALLER PLUS LOIN SUR LES ODD 20

- État des lieux
- Progresser sur les ODD avec le Pacte mondial



**Directeur de la publication :** Nils Pedersen  
**Directeur de la rédaction :** Olivier Gil  
**Suivi éditorial :** Cécile Demeude, Alice Tan, Hadrien Kleiman  
**Graphisme :** Jeanne-Marie Monpeurt

**PACTE MONDIAL RÉSEAU FRANCE**  
Siret : 488 898 511 00065



# ÉDITORIAL

**Chers membres du Pacte mondial Réseau France,**  
**Chers partenaires,**

Je suis heureux de vous présenter, à travers cette publication, les résultats de la deuxième édition de nos Trophées sur les Objectifs de Développement Durable. Le Pacte mondial Réseau France, dont je suis le Président depuis la dernière Assemblée générale, entend ainsi valoriser les initiatives de personnes ou d'équipes au sein d'entreprises ou d'organisations, qui font avancer la mise en œuvre de l'Agenda 2030.

L'année 2023 est particulièrement importante, marquant le mi-parcours de l'Agenda 2030. Après plusieurs années ponctuées par une multitude de crises, le monde n'est plus sur la bonne trajectoire pour l'atteinte des 17 ODD. Le Secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a cependant rappelé qu'il n'était pas trop tard pour inverser cette tendance, à condition d'accélérer collectivement et significativement nos efforts.

La France a présenté en juillet dernier sa Revue Nationale Volontaire sur les Objectifs de développement durable, dans le cadre du Forum politique de haut niveau des Nations Unies. Nous devons nous réjouir que le Pacte mondial Réseau France ait pu être associé en tant que contributeur, un signal fort quant à l'implication des entreprises françaises. Cela met évidemment en lumière le rôle essentiel du secteur privé pour l'atteinte



de l'Agenda 2030, que nous souhaitons ainsi valoriser et récompenser à travers ces Trophées des ODD.

Je tiens donc à remercier tout particulièrement les entreprises et organisations ayant participé à cette deuxième édition de nos Trophées, ainsi que les membres de notre jury, composé cette année de représentants de l'UNESCO, du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, du Commissariat général au développement durable, de la Plateforme RSE ainsi que du Comité 21.

Alors que nous entrons dans une phase déterminante pour notre avenir commun, le Pacte mondial Réseau France continuera d'accompagner toutes les entreprises souhaitant s'engager collectivement vers une transition juste et la mise en œuvre de l'Agenda 2030.

**Florent Menegaux**  
Président du Pacte mondial Réseau France

# ODD, DE QUOI PARLE-T-ON ?

Les Objectifs de développement durable ont été adoptés en septembre 2015 par 193 pays à l'Assemblée générale des Nations Unies. Les 17 ODD constituent un plan d'action pour la paix, l'humanité, la planète et la prospérité, nécessitant la mise en œuvre de partenariats multi-acteurs. Ils ambitionnent de transformer nos sociétés en éradiquant la pauvreté et en assurant une transition juste vers un développement durable d'ici à 2030.



Universels, inclusifs et interconnectés, ces objectifs appellent à l'action de tous et instaurent un langage commun universel. Ils représentent un cadre de référence pour agir, un outil de sensibilisation, une source d'opportunités économiques et un levier de collaboration multi-acteurs. Ces 17 objectifs s'accompagnent de 169 cibles liées entre elles, s'adressant à tous types d'acteurs et précisant leurs contenus. Ils sont rassemblés dans l'Agenda 2030.

Ce programme prend en compte les mesures que les individus, les communautés, les entreprises et les gouvernements doivent prendre pour assurer le bien-être des personnes et de la planète en favorisant le développement social et humain, la protection de l'environnement, la prospérité économique et l'équité.

Les Objectifs de développement durable succèdent aux Objectifs du Millénaire

pour le développement (OMD), qui mettaient davantage l'accent sur les pays du Sud. Ils incarnent une nouvelle méthode et un nouveau mode d'action fondé sur le multilatéralisme et la construction de coalition d'acteurs. Les OMD n'impliquaient également pas nommément le secteur privé, ce qui est le cas avec les ODD.

Cette méthode nouvelle s'est également illustrée avec le vote en juillet 2015 à Addis-Abeba du programme d'action pour le financement du développement durable, avec en toile de fond la coopération du Nord vers le Sud que chaque pays puisse réussir le programme 2030. Celui-ci fait donc partie de l'Agenda 2030 et offre un cadre renouvelé et adapté à la mise en œuvre des ODD.

En effet, au cœur des ODD se trouve la question des partenariats et celle de la transition juste.



# LES TROPHÉES DES ODD

## L'INITIATIVE

Initiative portée par le Pacte mondial Réseau France, les Trophées des Objectifs de développement durable visent à valoriser les entreprises ayant développé des initiatives innovantes faisant avancer les ODD vers la réalisation de l'Agenda 2030.

“ Par l'organisation de ces Trophées, le Pacte mondial de l'ONU - Réseau France souhaite valoriser celles et ceux qui, dans les entreprises de toutes tailles et de tous secteurs, s'engagent pleinement dans la démarche des ODD à travers la France. Aujourd'hui sur nos territoires, de nombreuses actions sont menées afin d'accélérer la transmission de ces bonnes pratiques. Ainsi, le Réseau France a lancé en 2022 la première édition de ses Trophées des ODD, destinés aux entreprises, membres ou extérieur au réseau. Le Pacte mondial Réseau France a la volonté de récompenser les entreprises faisant preuve d'innovation pour la réalisation de l'Agenda 2030 et de valoriser les pratiques qui permettent de générer une émulation collective autour de la réalisation des ODD.

À la suite du succès de la première édition, le Pacte mondial Réseau France organise en 2023 la deuxième édition des Trophées des ODD autour de trois nouvelles catégories : Promotion des droits humains (ODD 1, 2, 3, 4, 5, 8, 10), Préservation de l'environnement (ODD 13, 14, 15) et Innovation durable (ODD 6, 7, 9, 11, 12). À elles trois, ces thématiques illustrent le concept de justice sociale et environnementale et s'imposent comme essentielles dans un paysage en constante évolution. La transition juste, l'innovation et la force des partenariats sont des éléments essentiels à la réalisation de l'Agenda 2030 et se sont largement imposées dans les candidatures reçues cette année. ”

**Nils Pedersen**  
Délégué général



## LES MEMBRES DU JURY

Les membres du jury représentent la diversité des acteurs engagés en faveur des ODD. Ils ont apprécié les mérites des candidatures de manière souveraine et indépendante. Le Délégué général du Pacte mondial était présent pour animer les débats du jury.

• **Claire Brodin,**  
Ministère de l'Europe et des  
Affaires étrangères (MEAE)



Claire Brodin est actuellement Cheffe du Pôle Innovations et Partenariats pour l'Agenda 2030 au ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, en charge de la promotion des innovations financières, sociales et numériques en faveur du développement durable et de l'animation des partenariats avec les acteurs clés du développement.

• **Frédérique Lellouche,**  
Comité 21



Frédérique Lellouche est Directrice du Comité 21. Diplômée de Sciences po et du Master européen « droits humains et démocratisation » de Venise, Frédérique a d'abord travaillé dans des ONG internationales puis à la CFDT en tant que responsable de la coopération internationale puis de la RSE et gouvernance d'entreprise. Elle a été présidente de la Plateforme RSE entre 2020 et 2022.

• **Cécile Parisy,**  
Commissariat général au  
Développement Durable  
(CGDD)



Cécile Parisy est Cheffe du département Transformation pour les Objectifs de développement durable au Commissariat général au Développement Durable (CGDD). Elle coordonne le dispositif Services Publics Ecoresponsables (SPE) et anime la communauté et les enjeux liés à l'Agenda 2030 ainsi que le Club développement durable des établissements et entreprises publics.

• **Nils Pedersen,**  
Pacte mondial Réseau France



Nils Pedersen a été nommé en avril 2021 par le Conseil d'administration du Pacte mondial de l'ONU Réseau France comme Délégué général. En parallèle, il est engagé dans le secteur associatif : il préside La Fonda, think-tank dédié aux associations. Nils Pedersen est également expert au sein du Haut-Conseil à la vie associative et siège à la Plateforme RSE, instances placées auprès du Premier Ministre.

• **Julien Pellaux,**  
UNESCO



Julien Pellaux est directeur des partenariats à l'UNESCO, où il supervise l'engagement des entreprises avec les partenaires publics et privés. Avant de rejoindre l'UNESCO, Julien a travaillé pendant plus de 10 ans à ONU Femmes, notamment en tant que chef de cabinet pendant 4 ans. Il a également occupé d'autres postes pour l'UNFPA et l'OIT au siège et dans les bureaux extérieurs.

• **Pierre Victoria,**  
Plateforme RSE



Pierre Victoria préside depuis 2022 la Plateforme RSE, dont il est membre au titre du Comité 21. Directeur du développement durable chez Veolia de 2012 à 2021, il a également siégé au Conseil d'administration de 2014 à 2018 en tant que représentant des salariés. Il fut député du Morbihan de 1991 à 1993.



## CATÉGORIE PROMOTION DES DROITS HUMAINS



Cette catégorie récompense une entreprise démontrant une ou plusieurs pratique(s) permettant la promotion des droits humains et s'attachant à la réalisation d'au moins deux des ODD 1, 2, 3, 4, 5, 8 et 10. Une attention particulière a été portée à l'élimination de l'extrême pauvreté et la faim, la bonne santé et le bien-être, l'accès à une éducation de qualité, l'égalité des sexes, le travail décent ou réduction des inégalités dans les pays.

## ENTREPRISE LAURÉATE

### KEOLIS BORDEAUX MÉTROPOLE MOBILITÉS

SECTEUR : *Transports*



**KEOLIS**  
BORDEAUX MÉTROPOLE  
MOBILITÉS

Filiale du Groupe Keolis, Keolis Bordeaux Métropole Mobilités assure l'exploitation du réseau de transport public de Bordeaux Métropole. Elle accompagne la collectivité dans le développement de l'attractivité de son territoire et mène une action structurante pour le territoire et pour le quotidien de ses habitants.

Le dispositif Angela développé par Keolis Bordeaux Métropole Mobilités permet de faire des véhicules et des agences commerciales des lieux dits « sûrs », pour les femmes victimes de violences à caractère sexuel ou sexiste et/ou de harcèlement de rue. Il s'intègre dans un large programme de l'entreprise visant à lutter contre le harcèlement sexiste et sexuel.

« Demandez Angela » est un dispositif gouvernemental initié par le Secrétariat d'état de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations consistant à apporter des solutions de repli ou d'alerte en cas de harcèlement et de sentiment d'insécurité. Keolis Bordeaux Métropole Mobilités a renforcé la signalétique et la communication, notamment sur les boutons d'alerte, dans les stations tramway, à l'intérieur des tramways et des bus ainsi que dans les agences commerciales pour les identifier comme des « espaces refuge » par le logo « Demandez Angela ». Les personnes devant faire face à une situation de harcèlement ou de violence peuvent demander de l'aide discrètement grâce au nom de code « Angela » de manière à ce que le personnel comprenne qu'il doit lui porter assistance. A ce titre, l'ensemble du personnel de l'entreprise en relation avec la clientèle est sensibilisé à ce dispositif, permettant ainsi une prise de contact avec le poste de commandement sécurité si nécessaire. Après une phase d'expérimentation en janvier 2022 sur une 10 rames et 2 stations tramway, le dispositif a été étendu sur le réseau TBM dès octobre 2022 sur 10 stations tramway, 20 rames, 393 bus et 5 agences commerciales.

Le succès de cette pratique mise en œuvre par Keolis Bordeaux Métropole Mobilités est de répondre à la double injonction des attentes sociétales exprimées pour la protection des femmes et celle exprimée par l'autorité organisatrice dont la responsabilité est aussi d'assurer la sécurité des citoyens dans l'espace public en particulier auprès des délégataires du service public. Le dispositif Angela a permis en interne aux conducteurs et aux équipes de sûreté d'améliorer la prise en charge des victimes et la sensibilisation sur le sujet de la lutte contre le harcèlement sexiste et sexuelle.

Entre janvier 2022 et avril 2023 ce sont près de 120 signalements qui ont été reçus, démontrant l'utilité du dispositif et son appropriation par les usagers. En 2022, 66% des signalements ont été effectués par les victimes elles-mêmes et 79% en 2023, dont la majorité concernent des violences sexuelles sans contact.

Les membres du jury ont largement félicité la stricte parité dans la gouvernance de l'entreprise, l'importante référence faite au genre dans la candidature et son fort impact vers l'extérieur. La maturité de l'entreprise sur les enjeux de développement durable, qui a notamment mentionné les cibles des ODD concernés, a également été saluée.

## FINALISTE

### PROMAN

SECTEUR : *Travail temporaire et ressources humaines*

Fondé à Manosque en 1990, PROMAN est le 4<sup>e</sup> acteur européen sur le marché du travail temporaire et des ressources humaines. L'entreprise compte aujourd'hui 915 agences dans 16 pays dont 400 en France et fait travailler 100 000 collaborateurs intérimaires chaque jour.



Dans le cadre d'une démarche volontariste et concertée de promotion de la diversité, PROMAN a lancé en 2022 une action phare de recrutement et de formation innovante et sur mesure intitulée « PROMAN Diversités : un emploi pour tous ». Cette initiative nationale inédite mobilise les entreprises clientes de PROMAN partout en France pour former et recruter sur des métiers pénuriques des personnes susceptibles d'être discriminées sur le marché du travail, telles que les personnes en situation de handicap, les seniors, les habitants des quartiers prioritaires ou encore les réfugiés statutaires.

Pour assurer la pleine réussite de cette initiative, PROMAN a collaboré avec ses acteurs de proximité et a sollicité ses partenaires de l'insertion. Pour l'entreprise, l'originalité et la force de cette initiative résident dans l'union et la synergie entre les acteurs publics et privés au service de l'emploi des plus fragiles. « PROMAN Diversités » s'attache à tisser des liens fondamentaux et pérennes entre l'entreprise et les territoires afin d'apporter une solution positive aux besoins de compétences des clients. Cette action génère des retombées économiques, sociales et de communications positives : création d'emplois, montée en compétences sur des métiers pénuriques, variété de partenaires mobilisés, gain en confiance et estime de soi des personnes en difficultés d'insertion, réduction des inégalités, etc.

Depuis janvier 2022, PROMAN a lancé 60 actions de formation « PROMAN Diversités » en s'appuyant sur des organismes de formation et des dispositifs existants (CDPI, POEC, contrats en alternance, etc.). A ce jour, près de 50 entreprises partenaires se sont engagées aux côtés de PROMAN et près de 600 personnes ont ainsi pu accéder à une formation qualifiante et un travail décent. Ce programme national d'envergure renforce le cœur de métier de PROMAN : offrir un emploi stable et décent au plus grand nombre.





## CATÉGORIE PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT



Cette catégorie récompense une entreprise démontrant une ou plusieurs pratique(s) permettant la préservation de l'environnement et s'attachant à la réalisation d'au moins deux des ODD 13, 14 et 15. Une attention particulière a été portée sur la capacité de l'entreprise à agir sur la lutte contre les changements climatiques, la conservation et l'exploitation durable des océans, des mers et des ressources marines ou encore la préservation et la restauration des écosystèmes terrestres sur l'ensemble de sa chaîne de valeur.

## ENTREPRISE LAURÉATE

### SCARA

SECTEUR : *Coopérative agricole*

La SCARA (Société Coopérative Agricole de la Région d'Arcis-sur-Aube) est une coopérative agricole située à Arcis sur Aube près de Troyes. Depuis 100 ans, elle concentre son activité sur la collecte et la commercialisation des cultures céréalières et oléoprotéagineuses principalement le blé, l'orge, le colza, le tournesol. Elle met également à disposition de ses adhérents des fertilisants, semences et produits de protection des plantes, mais aussi de nombreux services performants et innovants pour une agriculture durable.



La Scara a saisi l'opportunité offerte par le Plan France Relance pour encourager ses adhérents à planter des haies. Elle est aujourd'hui la seule coopérative du Grand Est à s'être impliquée dans le programme « Plantons des haies » lancé au printemps 2021, dont l'objectif est d'aider ses agriculteurs-adhérents à planter des haies sur leur exploitations grâce à la subvention de l'État (90% du coût d'implantation). Les adhérents Scara qui le souhaitent ont ainsi été accompagnés par le pôle agronomie, innovation et services de la Scara pour intégrer le programme. Après un diagnostic environnemental de l'exploitation (connaissance de l'exploitation, des motivations de l'agriculteur et de la parcelle choisie pour les plantations) et un audit d'agroforesterie (haie un ou deux rangs, essences choisies, type de paillage biodégradable), les haies sont ensuite mises en place et une formation dispensée à l'agriculteur pour leur entretien. Au pied de celles-ci, trois mètres de bandes enherbées (fétuque, ray-grass) sont semés pour une haie un rang, et deux mètres de part et d'autre et un paillage entre les deux rangs pour une haie double rang. L'idée est d'implanter des essences adaptées à la craie qui offrent une floraison toute l'année pour les pollinisateurs. Le mélange des espèces permet également d'obtenir plusieurs strates en hauteur pour abriter différentes espèces faunistiques. Une fois bien étoffée, la haie offrira également gîte et nourriture aux auxiliaires des cultures, ainsi qu'un brise-vent pour réduire l'érosion des sols. Ces haies permettront aussi d'améliorer la préservation de la qualité de l'eau dans le sol, de stocker du carbone et enfin de lutter contre le réchauffement climatique.

La Scara a atteint les 14 dossiers de subventions qu'elle pouvait réaliser dans le cadre du programme « Plantons des haies ». 11,7 kms de haies seront donc implantés jusqu'au printemps 2024. Pour développer la plantation de haies subventionnée, la coopérative a également saisi d'autres opportunités afin d'accompagner un maximum d'agriculteurs et s'est rapprochée de la Fédération des chasseurs de l'Aube. Son objectif est de se répartir le territoire et de mettre en commun les compétences dans la plantation de haies.

Par ailleurs, dès 2019, des exploitations adhérentes de la Scara ont fait l'objet d'un audit pour la certification collective Scara Haute Valeur Environnementale (HVE), le plus haut niveau de la certification environnementale des exploitations. Cette certification permet d'attester que les éléments de biodiversité (haies, bandes enherbées, arbres, fleurs, insectes...) sont très largement présents sur l'exploitation et que la pression des pratiques agricoles sur l'environnement est réduite au minimum (air, climat, eau, sol, biodiversité, paysages).

Les membres du jury ont particulièrement salué l'articulation entre les échelles locale et régionale de la candidature de la SCARA ainsi que sa forte dimension partenariale.

## FINALISTE

**DIAM**SECTEUR : *Ameublement*

L'entreprise DIAM conçoit, fabrique et installe des meubles pour magasins et magasins complets, majoritairement pour des grandes marques de cosmétique et de luxe.



Depuis quelques années, DIAM a lancé un service d'économie circulaire avec l'objectif d'aider ses clients à réutiliser ou recycler en boucle fermée les éléments démeublés que construit l'entreprise. Ce service, intitulé « B2D », permet à DIAM de proposer à ses clients de collecter les meubles et modules en fin de vie, de les démanteler quand ils ne peuvent pas être réutilisés et de les recycler. Le plastique est alors recyclé en boucle fermée et directement réutilisé dans les usines de l'entreprise pour service à la fabrication de nouveaux produits. Les autres matériaux, notamment les métaux, sont envoyés à des spécialistes.

Le service est déjà opérationnel dans 7 pays, Etats-Unis, Brésil, Royaume-Uni, France, Italie, Pologne, Inde, mais à des niveaux variables de maturité. En France, DIAM travaille activement avec tout le secteur au sein de l'Institut du Commerce et de l'association « Shop ! » pour créer une véritable filière de recyclage spécifique à ce secteur. L'entreprise recycle déjà 100% des modules pour plusieurs marques, sur l'ensemble du territoire. DIAM a pour ambition de répliquer ce service d'économie circulaire dans les 12 pays dans lesquels elle a une présence industrielle et pense qu'il est primordial pour contribuer à transformer notre secteur et sortir de la linéarité.

En complément de ce service d'économie circulaire, DIAM s'est engagé sur l'ODD 13 et s'est fixé des objectifs alignés sur la Science-Based Targets Initiative, notamment en s'engageant à réduire ses émissions de GES d'au moins 46% entre 2019 et 2030.

## FINALISTE

**Roche Bobois**SECTEUR : *Ameublement*

Créé en 1960 par les familles Roche et Chouchan, le Groupe Roche Bobois a développé deux marques de mobilier que sont Roche Bobois et Cuir Center qui commercialisent des produits d'ameublement et de décoration.

**rochebobois SA**

Le groupe Roche Bobois est engagé dès 2006 dans une démarche collaborative d'éco-conception avec l'ensemble des acteurs de la chaîne de développement et de fabrication de ses produits. Depuis 2013, le Groupe dispose ainsi d'une méthodologie interne, développée en collaboration avec l'institut technologique FCBA (Forêt Cellulose Bois-construction Ameublement) : l'outil ECO8 permet d'évaluer le degré d'éco-conception d'un produit en prenant en compte huit critères basés sur l'analyse des quatre étapes de son cycle de vie : les matériaux utilisés, la fabrication, l'usage, la gestion de la fin de vie. Sur la base des données techniques recueillies auprès des fournisseurs, une note de 1 à 4 est attribuée à chaque produit. Ceux qui obtiennent une note égale ou supérieure à 3 sont considérés comme éco-conçus et identifiés comme tels sur le site Internet et les catalogues des collections grâce au logo "éco-conçu".

L'éco-conception chez Roche Bobois permet notamment de limiter les émissions de gaz à effet de serre par une économie des matières premières dans la fabrication des produits et l'évitement de la déforestation par l'utilisation de ressources gérées durablement. Le Groupe s'est ainsi fixé un objectif inédit parmi les acteurs de son secteur d'activité et a décidé d'augmenter chaque année la proportion de nouveaux produits éco-conçus et les achats en bois durable de +20% pour la marque Roche Bobois jusqu'à atteindre 100% en 2025.

Le bois étant un composant essentiel de l'offre de la marque, Roche Bobois souhaite utiliser des produits forestiers issus de forêts gérées durablement et labélisés FSC (Forest Stewardship Council) ou PEFC (Programme for the Endorsement of Forest Certification). Le Groupe a pris l'engagement de fabriquer dès 2025 100% de ses nouveaux produits Roche Bobois avec du bois certifié d'origine durable (FSC ou PEFC), voire du bois recyclé, avec un objectif de trajectoire de +20% par an.



## CATÉGORIE INNOVATION DURABLE



Cette catégorie récompense une entreprise démontrant une ou plusieurs pratique(s) permettant une innovation durable et s'attachant à la réalisation d'au moins deux des ODD 6, 7, 9, 11 et 12. Le jury a veillé à la pérennité et aux résultats présentés, ou attendus, de l'innovation présentée garantissant un accès pour tous à des ressources en eau, à des services énergétiques et à des infrastructures fiables, résilients et durables.

## ENTREPRISE LAURÉATE

### Séché Environnement

SECTEUR : *Gestion des déchets*



Séché Environnement est un acteur de l'économie circulaire et de la gestion des déchets et des services à l'environnement, tels que la matière et valorisation énergétique, la décarbonation, la gestion de l'eau, les interventions d'urgence, la dépollution et la préservation de la biodiversité.

Le groupe Séché environnement a mis en place un procédé innovant de régénération du brome, intitulé Projet RIPEC (Maxibrome). Ce projet, porté par la société TREDI, filiale du groupe Séché Environnement, est localisé au sein du parc industriel de la plaine de l'Ain (Pipa), à Saint-Vulbas dans l'Ain. Grâce à la mise en œuvre de ce projet, le groupe récupère 99% du brome contenu dans les saumures bromées issues de certaines productions industrielles. Ainsi, ce brome, qui était autrefois éliminé, peut être réutilisé à la place du brome vierge, une ressource naturelle généralement produit et acheminé depuis la mer Morte, et contribue de cette façon à la préservation des ressources et de la vie aquatique.

En 2022, le site de TREDI a mis en place le projet RIPEC (Maxirome) permettant ainsi une augmentation de la capacité de régénération du site tout en réduisant l'impact environnemental de cette boucle d'économie circulaire. L'activité de régénération du brome consiste à purifier le déchet en détruisant la fraction organique de la saumure bromée (tributylamine, acétone ouisopropanol) par combustion. Une fois cette fraction organique éliminée, la technologie mise en œuvre va permettre de concentrer les sels de bromure contenus dans les déchets. Cette technique permet d'éviter le lavage à l'eau du brome et donc d'éviter la production de déchets aqueux. Pour Séché Environnement, l'activité de régénération du brome permet de détourner les flux de l'élimination, d'éviter l'importation de brome vierge plus émetteur en gaz à effet-de-serre et de réduire les consommations d'eau. 1 tonne brome vierge nécessite 15 000m<sup>3</sup> d'eau contre seulement 5m<sup>3</sup> pour le brome recyclé.

Le projet RIPEC (Maxirome) a permis à Séché Environnement une augmentation de la capacité de l'installation de production de brome régénéré de 60% tout en réduisant de 30% le ratio d'émissions de CO2 par tonne de brome produite par l'installation. Concernant l'économie circulaire, le taux de récupération du brome contenu dans les déchets est maintenu à 99% et la quantité d'intrants combustibles est réduite de 25%. Le projet permet également une réduction des importations de brome puisque la part de la demande française en brome satisfaite par le brome régénéré de Trédi Saint-Vulbas est passée de près d'un tiers à plus de la moitié grâce à cette innovation. Finalement, l'installation de régénération du brome a permis la création d'une boucle d'économie circulaire pérenne et locale du brome pour Séché Environnement.

Les membres du jury ont particulièrement apprécié le caractère innovant de la bonne pratique présentée et l'approche de la biodiversité présentée dans la candidature de Séché Environnement.

## FINALISTE

**Oberthur Fiduciaire (ETI)**SECTEUR : *Impression fiduciaire*

L'imprimerie Oberthur est spécialisée dans l'impression fiduciaire de haute sécurité. Créée en 1842, elle est reconnue entreprise du patrimoine vivant.



Oberthur Fiduciaire s'est engagé dans la conception d'un billet durable en matière naturelle en développant une offre intitulée « sustainable bank note Highlink™ » dont le papier Highlink™ renforce les liens entre les fibres en agissant comme une super glue. Il permet aux fibres de rester associées plus durablement lors des efforts mécaniques que billet subira au cours de sa vie. L'additif Highlink™ est un produit bio-sourcé permettant d'offrir une solution durable en allongeant la durée de vie du billet par deux. Ceci entraîne une réduction significative de l'impact environnemental du produit grâce à la diminution du besoin de remplacement de nouveaux billets. Par cette innovation qui s'inscrit à l'encontre du développement économique de l'entreprise, Oberthur affirme son engagement environnemental en déployant des services d'accompagnement durables.

L'entreprise a également travaillé sur l'intégration de fibres naturelles dans ses produits, ayant un impact plus faible que les fibres secondaires du coton, aujourd'hui principal composant des billets de banque. Oberthur a notamment incorporé du sisal dans la composition de ses billets et a offert à ses clients la possibilité de créer une nouvelle gamme de billet intégrant l'innovation Highlink™ avec 10% de sisal en substitution au coton. Les premières productions, à plus de 100 millions d'unités, sont pour l'entreprise l'illustration d'avoir répondu aux attentes de leurs parties prenantes. L'entreprise souhaite aujourd'hui proposer d'autres solutions complémentaires via les encres ou les vernis.

## FINALISTE

**Paredes**SECTEUR : *Fabrication de produits d'hygiène*

Le Groupe Paredes est une entreprise familiale spécialisée depuis 80 ans dans la fabrication de produits d'hygiène et en vente et distribution de produits et solutions innovantes en matière d'hygiène et de protection professionnelles, à destination des entreprises et des collectivités.



Paredes Blue Lab, créé en 2022, est spécialisé dans la technologie de l'eau ozonée et développe des équipements pour des applications très concrètes dans les domaines de l'hygiène et du nettoyage. L'entreprise a notamment développé une solution baptisée « Blue Lab Laundry » pour le nettoyage et la désinfection du linge en blanchisseries professionnelles. L'équipement « Blue Lab Laundry », qui a un impact particulier sur les ODD 6 et 12, est installé « in situ » dans les blanchisseries, afin de produire à partir de l'oxygène de l'air (O<sub>2</sub>) et de l'eau du robinet (H<sub>2</sub>O) de l'eau ozonée (H<sub>2</sub>O + O<sub>3</sub>), une solution nettoyante et désinfectante. L'ozone est composé de trois atome d'oxygène (O<sub>3</sub>), dont le troisième est instable. Après une vingtaine de minutes, il se sépare, et forme à nouveau de l'oxygène. Ce rééquilibrage possède un impact positif sur l'environnement puisque de l'oxygène est réintégré dans les eaux de rejets. L'innovation « Blue Lab Laundry » transforme l'eau du réseau en désinfectant non chimique, neutre pour l'environnement, permet de réduire par deux le nombre de produits nécessaire en blanchisserie professionnelle et évite le transport, le stockage et la manipulation de produits concentrés. Depuis son lancement en janvier 2023, Blue Lab Laundry a également permis au Groupe Paredes de réduire de 60% la consommation d'électricité ou de gaz auparavant nécessaire pour laver à hautes températures et de 40% le temps moyen d'un programme de lavage.

## ÉTAT DES LIEUX

Les Objectifs de développement durable constituent un cadre universel pour les entreprises en matière de responsabilité sociétale des entreprises (RSE). Ni label, ni norme certifiable, les ODD sont un langage commun à l'ensemble des acteurs et un outil de transformation pour les entreprises qui s'en saisissent.

Les démarches RSE veillent à rendre compte des externalités positives et négatives de l'activité d'une entreprise sur l'environnement et la société. Les ODD et l'Agenda 2030 permettent justement aux entreprises d'avoir une approche holistique de leurs impacts.

Les ODD permettent au secteur privé de mieux intégrer les enjeux sociaux et environnementaux – ils sont également devenus un outil de communication extra-financière et de reporting. L'Agenda 2030 et les ODD se sont également imposés comme un référentiel pour les investisseurs et les 17 Objectifs répondent totalement aux critères ESG. En d'autres termes, la RSE est au service de l'Agenda 2030. En effet, les ODD dépassent le simple cadre de l'entreprise et définissent un programme d'action commun pour l'ensemble des acteurs, la RSE représente la contribution du secteur privé à cet agenda.

Où qu'elles soient, au Nord comme au Sud, les entreprises peuvent s'inscrire dans cette dynamique, s'inscrire dans un écosystème leur permet un dialogue nourri avec leurs parties prenantes et de créer des coalitions avec les organisations de la société civile, des fournisseurs, des clients, des pouvoirs publics pour répondre à l'appel des défis mondiaux par les Nations Unies.

L'Agenda 2030 permet de "décloisonner la RSE", les ODD sont une formidable occasion de faire "danser les silos" en entreprise et de faire dialoguer plusieurs fonctions, plusieurs directions au sein d'une même entreprise, c'est une inversion des schémas traditionnels qui remettent les choses en perspective.

Les entreprises peuvent contribuer aux ODD en changeant de modèles d'affaires : par exemple en favorisant l'égalité femmes-hommes, en inscrivant l'entreprise dans une trajectoire bas carbone et respectueuse de la biodiversité et en développant des produits ou services qui permettent de favoriser l'atteinte de ces objectifs.

## LE BAROMÈTRE ODD

Depuis 2019, l'objectif du baromètre "ODD et entreprises en action" est d'évaluer le degré d'appropriation des ODD par les entreprises, les raisons qui expliquent leur engagement, mais aussi les besoins qu'elles expriment pour aller plus loin.

Les résultats de l'enquête 2023 seront diffusés le 6 octobre. Cette année, la taille de l'échantillon interrogé a été élargi pour inclure davantage d'entreprises non-membres du Pacte mondial et un éventail plus diversifié d'acteurs extérieurs à l'écosystème de la RSE, afin d'obtenir une vision plus représentative du paysage économique français.

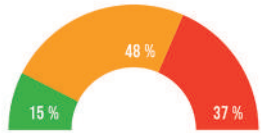


## 2<sup>e</sup> REVUE NATIONALE VOLONTAIRE FRANÇAISE

En juillet 2023, à l'occasion du Forum politique de haut niveau des Nations unies (FPHN) pour le développement durable, principale instance pour le suivi et l'examen de l'Agenda 2030 et des ODD, la France a présenté pour la deuxième fois depuis 2016 une Revue nationale volontaire (RNV). Dans le cadre de cet exercice, destiné à présenter la mise en œuvre des ODD à l'échelle nationale et les défis à relever d'ici 2030, la France a présenté son bilan au prisme des six axes de la feuille de route française pour l'Agenda 2030 et a partagé des résultats ODD par ODD sur la base des 98 indicateurs suivis par l'INSEE.



## UN BILAN INQUIÉTANT DES PROGRÈS DES ODD À MI-PARCOURS :



- SUR LA BONNE VOIE
- RETARD MODÉRÉ OU GRAVE
- STAGNATION OU RÉGRESSION

SELON UNE ÉVALUATION DES CIBLES DES ODD AVEC DES DONNÉES DE TENDANCES

“C'est le financement qui fera progresser les Objectifs de développement durable.” a souligné Antonio Guterres, Secrétaire général des Nations unies, lors de l'ouverture du dernier Forum politique de haut niveau des Nations unies (FPHN) pour le développement durable.

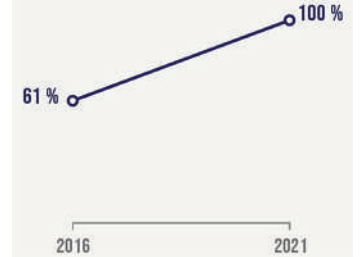
Alors que l'année 2023 marque la mi-parcours de l'atteinte des ODD, l'ONU alerte sur l'état d'avancement de l'Agenda 2030. Les conclusions du rapport 2023 du Secrétaire général sur l'état de mise en œuvre des ODD dans le monde soulignent la faible mise en œuvre de plus de 50% des cibles des ODD et la stagnation et la régression de 30% d'entre elles, notamment sur les questions de pauvreté, de faim et de climat. Seuls 12% des objectifs affichent des progrès significatifs.

L'ONU met en avant les conséquences dévastatrices des guerres, des conflits et des violations de droits de l'Homme des dernières années sur la réalisation des objectifs. Si les tendances ne s'inversent pas d'ici 2030, les conséquences seront irréversibles : 84 millions de jeunes ne seront pas scolarisés, 575 millions de personnes vivront sous le seuil de pauvreté et 600 souffriront de faim. La paix, la diplomatie et la coopération internationale sont des conditions fondamentales pour permettre au monde de progresser vers les ODD d'ici 2030 et au-delà.

**“C'EST LE FINANCEMENT QUI FERA PROGRESSER LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE..”**

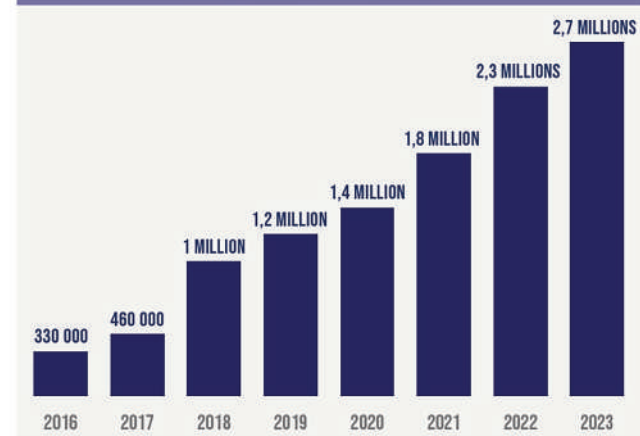
Le Secrétaire général appelle à la mobilisation des acteurs du monde entier, et notamment du secteur privé en tant qu'allié indispensable à la réalisation des ODD, pour accélérer les ambitions climatiques et sociales pour ne laisser personne de côté.

### INDICATEURS AYANT UNE MÉTHODOLOGIE ACCEPTÉE SUR LE PLAN INTERNATIONAL



## AVANCÉES IMPORTANTES DANS LES DONNÉES ET LE SUIVI DES ODD

### NOMBRE DE SAISIÉS DANS LA BASE DE DONNÉES MONDIALE DES ODD



## COMBLER LES LACUNES POUR DE MEILLEURES DONNÉES



54 %

REVENU ÉLEVÉ

26 %

REVENU FAIBLE OU INTERMÉDIAIRE INFÉRIEUR



0 %

REVENU ÉLEVÉ

23 %

REVENU FAIBLE OU INTERMÉDIAIRE INFÉRIEUR

# PROGRESSER SUR LES ODD AVEC LE PACTE MONDIAL

## POUR MIEUX CONNAÎTRE LES ODD

- **Sessions de l'Académie du Pacte mondial pour comprendre les ODD et leurs fondamentaux**

D'une durée d'environ 30 minutes, ces cours interactifs s'adressent aux professionnels qui souhaitent apprendre comment intégrer les objectifs mondiaux au sein de leur stratégie et de leurs opérations.

- **Les 17 ODD et leurs 169 cibles**

Les 17 ODD s'accompagnent de 169 cibles liées entre elles, s'adressant à tous types d'acteurs et précisant leurs contenus. Il est essentiel d'en prendre connaissance afin de comprendre pleinement le sens des objectifs à atteindre.

- **Ateliers de sensibilisation aux ODD**

Ces ateliers permettent aux entreprises participantes de découvrir les 17 ODD, les 169 cibles et les indicateurs de suivi des progrès et d'identifier les bonnes pratiques de communication et de mobilisation sur les ODD pour porter la contribution de l'entreprise en interne.

## POUR APPROFONDIR VOTRE CONTRIBUTION

- **SDG Compass**

Ce guide méthodologique permet aux entreprises qui désirent contribuer à l'Agenda 2030 de mieux aligner leurs stratégies avec les ODD et mesurer leur contribution.

- **Blueprint for SDGs**

Ce rapport vise à inspirer toutes les entreprises à prendre des mesures en faveur de la réalisation des ODD. Il reprend et analyse chacun des 17 ODD et décrypte les interconnexions entre l'ensemble de ces ODD, ainsi que leurs impacts positifs et négatifs respectifs.

- **Guide « Entreprises, contribuez aux ODD ! »**

Publié par le Pacte mondial Réseau France et B&L Evolution, ce guide fournit des exemples d'actions concrètes et opérationnelles pour intégrer les ODD en entreprise.

- **Accélérateur SDG Ambition**

Ce programme de six mois développé par le Pacte Mondial des Nations Unies, en lien avec Accenture et SAP, qui a pour but d'aider les entreprises adhérentes au Pacte Mondial à accélérer l'intégration des 17 ODD dans la gestion de l'entreprise.

- **SDG Industry Matrics**

Ce guide présente des exemples et des idées d'actions en entreprise en rapport avec les ODD, spécifiques au secteur industriel.

## POUR MESURER VOTRE IMPACT

- **Business reporting for SDGs**

Publié par l'UN Global Compact et la Global Reporting Initiative (GRI), ce guide recense les indicateurs et initiatives existants pour chacune des 169 cibles des 17 ODD et propose des exemples d'actions à mettre en œuvre.

- **Impact management framework**

Recommandée par le Fonds monétaire international (FMI), cette plateforme fournit des orientations et ressources en termes de performance d'organisation et éclaire sur les processus politiques et réglementaires de mesure d'impact.

## POUR COMMUNIQUER

- **Étude sur le financement des ODD**

Cette étude menée par le Pacte mondial – Réseau France, PwC France et l'Orse porte sur les moyens que les acteurs économiques (entreprises, banques et investisseurs) consacrent au financement des 17 ODD.

- **Baromètre ODD**

Depuis 2019, le Pacte mondial Réseau France et PwC France et Maghreb publient le baromètre « ODD et entreprises françaises en action ». L'objectif de l'enquête est d'évaluer le degré d'appropriation des ODD par les entreprises françaises, les raisons qui expliquent leur engagement mais aussi les besoins qu'elles expriment pour aller plus loin.

- **Communiquez-nous votre bonne pratique liée aux ODD**

- **Publiez votre Communication sur le Progrès (CoP),**

liée aux Dix principes du Pacte mondial et aux 17 ODD

### DES RESSOURCES SPÉCIFIQUES AUX PME :

- **Guide « PME, comment vous différencier grâce aux ODD ? »**
- **Guide « PME, des réponses à vos enjeux clés grâce aux ODD »**
- **L'Accélérateur PME**

Initié par le Pacte mondial Réseau France, l'Accélérateur PME est un programme conçu pour aider les PME à mieux comprendre les enjeux du développement durable et à structurer une démarche RSE.

**Retrouvez toutes ces ressources sur le site  
du Pacte mondial Réseau France**



## Pacte Mondial Réseau France

Le Pacte mondial des Nations Unies est une initiative d'engagement volontaire appelant les entreprises du monde entier à aligner leurs opérations et leurs stratégies sur Dix principes universels dans les domaines des droits de l'homme, du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

Lancé en 2000, le Pacte mondial a pour mission de guider et de soutenir la communauté mondiale du secteur privé dans la promotion des objectifs et des valeurs des Nations Unies grâce à des pratiques d'entreprise responsables. Le réseau français du Pacte mondial des Nations Unies a pour mission d'accompagner la mise en œuvre de l'Agenda 2030 et l'appropriation des 17 Objectifs de développement durable (ODD) par le monde économique français. Il rassemble plus de 1 850 entreprises et 100 organisations à but non lucratif autour d'enjeux liés à la responsabilité sociétale et environnementale et au développement durable.

# LES DIX PRINCIPES DU PACTE MONDIAL DES NATIONS UNIES

---

## ☰ DROITS DE L'HOMME

- 1 Promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme
- 2 Veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'homme



## NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL

- 3 Respecter la liberté d'association et reconnaître le droit de négociation collective
- 4 Contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire
- 5 Contribuer à l'abolition effective du travail des enfants
- 6 Contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi



## ENVIRONNEMENT

- 7 Appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant à l'environnement
- 8 Prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement
- 9 Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement



## LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

- 10 Agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin
-

# LAURÉATS ET FINALISTES 2023

## PROMOTION DES DROITS HUMAINS

### • ENTREPRISE LAURÉATE

**Keolis Bordeaux Métropole Mobilités** (Grande entreprise),  
pour sa mise en œuvre du dispositif « Angela »

### • FINALISTE

**Proman** (ETI), pour son action de recrutement et de formation  
« PROMAN Diversités : un emploi pour tous »

## PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

### • ENTREPRISE LAURÉATE

**SCARA** (PME), pour son investissement dans le programme  
« Plantons des haies »

### • FINALISTES

**DIAM** (ETI), pour son service d'économie circulaire « B2D »

**Roche Bobois** (ETI), pour sa démarche collaborative d'éco-conception

## INNOVATION DURABLE

### • ENTREPRISE LAURÉATE

**Séché Environnement** (ETI), pour son projet RIPEC, (Maxirome)  
procédé de régénération du brome

### • FINALISTES

**Oberthur Fiduciaire** (ETI), pour son offre « sustainable bank note Highlink™ »

**Groupe Paredes** (ETI), pour sa solution « Blue Lab Laundry »

